

**RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE
 DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

PLOUASNE

Délégation Départementale des Côtes d'Armor
 Département Santé-environnement

Saint Brieuc, le 12 décembre 2022

DINAN AGGLOMERATION - PLOUASNE

(0060)

Prélèvement	Type Code	Nom	Prélevé le : lundi 21 novembre 2022 à 11h50
Installation	UDI 000394	PLOUASNE EST (PAR RESERVOIR)	par : LABOCEA - ALAIN BOUROLLEC
Point de surveillance	P 0000000704T BOURG		Type visite : AUDIV
Localisation exacte	MAIRIE - ROBINET EXTERIEUR		Motif : CONTRÔLE SUPPLEMENTAIRE - EAUX DISTRIBUEES

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1) inférieure	Limites de qualité (1) supérieure	Références de qualité (2) inférieure	Références de qualité (2) supérieure
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore combiné	0,06 mg(Cl ₂)/L				
Chlore libre	0,05 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,11 mg(Cl ₂)/L				

ANALYSE PAR : LABOCEA - Site de Ploufragan 2202

(Zoopôle, 7 rue du Sabot BP 54-22440 PLOUFRAGAN Tél : 02 96 01 37 22 Fax 02 96 01 37 50 Responsable : Mme P. RIOU)

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Résultats	Limites de qualité (1) inférieure	Limites de qualité (1) supérieure	Références de qualité (2) inférieure	Références de qualité (2) supérieure
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	>300 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	73 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	6 n/(100ml)				0

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00224397)

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité et non conforme aux références de qualité. Les analyses réalisées mettent en évidence la persistance d'une contamination bactériologique malgré la présence de désinfectant résiduel. Ce contrôle fait suite au prélèvement du 09/11 qui avait mis en évidence des résultats bactériologiques non satisfaisants (bulletin d'analyse correspondant adressé par ailleurs). De nouveaux contrôles sont en cours.